



Montreuil, le 6 avril 2020

Mesdames et Messieurs les Ministres  
de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,  
de l'Enseignement supérieur, recherche, innovation  
des sports  
de l'Agriculture,  
de l'Économie et des Finances  
des Affaires Étrangères  
du Travail

**Objet : Préavis de grève**

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC-CGT dépose un préavis de grève pour permettre à tou·tes les salarié·es des ministères de pouvoir se protéger si les conditions de prévention sanitaire ne sont pas suffisantes pour garantir la sécurité des salarié·es des champs professionnels de la FERC.

Ce préavis couvre tout le **mois d'avril 2020**  
et concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON  
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : [www.ferc-cgt.org](http://www.ferc-cgt.org) e-mail [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)